

INSCRIPTION SAISON 2021-2022 LICENCES SENIORS-VETERANS-LOISIRS

IMPORTANT :

L'obtention des licences ne se fera qu'à partir de la réception du dossier complet.

DOCUMENTS A PRESENTER LORS DE L'INSCRIPTION

RENOUVELLEMENT

- La fiche d'inscription du TORCY HB MLV
- Une photo d'identité récente *[format jpeg]*
- Les autorisations club (droits à l'image, médical, ...).
- Montant de la cotisation (chèque, espèces ou Carte Bleue représentant le montant total).

Les documents de la FFHB (obligatoire)

- Le certificat médical de la FFHB (*signé et tamponné* par le médecin)
- Le questionnaire médical si le certificat médical initial a été établi avant le 1^{er} juin 2019
- Le certification d'honorabilité de la FFHB
[obligatoire pour les licenciés majeurs encadrant des mineurs : entraîneur, arbitre, ...]

CREATION ou MUTATION

- Tous les documents ci-dessus
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du livret de famille ou de la carte de séjour.
[à scanner sur votre ordinateur]

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

Le montant de la cotisation comprend :

- la licence
- l'équipement complet (short + maillot) ou maillot seul pour le babyhand et les loisirs

Règlement par chèque à libeller à l'ordre de TORCY HANDBALL MLV

Cotisations 2021/20212	Renouvellement*	Création
BABYHAND (pas de compétition) (enfants nés en 2015 et après)	36,00 €	95,00 €
U10 (enfants nés en 12/13/14)	43,00 €	115,00 €
U12 (enfants nés en 10/11)	48,00 €	125,00 €
U14 (enfants nés en 08/09)	51,00 €	135,00 €
U16 (enfants nés en 06/07)	66,00 €	165,00 €
U18 (jeunes nés en 04/05)	83,00 €	205,00 €
SENIORS (à partir de 2003)	88,00 €	215,00 €
LOISIRS	50,00 €	125,00 €
DIRIGEANTS	12,00 €	25,00 €

**Sont considérés comme renouvellement les licenciés ayant pris une licence au sein du THBMLV lors de la saison 2020/2021*

FICHE D'INSCRIPTION CLUB 2021-2022 LICENCES SENIORS-VETERANS-LOISIRS

RENOUVELLEMENT

CREATION

MUTATION

Nom du Licencié :

Prénom (s) : *(tous ceux indiqués sur la CNI)*

Date de Naissance :

Lieux de Naissance :

(ville + n° du département)

Adresse complète :

Code postal - Ville :

N° téléphone :

Adresse mail **VALIDE et LISIBLE**(1) :

(1)Adresse servant à l'inscription du licencié

Taille *(obligatoire)* :

_____ m

Latéralité *(obligatoire)* :

Droitier

Gaucher

DEVENEZ BENEVOLES AU SEIN DU TORCY HB MLV

	OUI	NON
Accepteriez-vous de participer bénévolement à la vie du club ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faire la table de marque (1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conduire lors des déplacements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Être responsable de salle (1)(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Être dirigeant d'équipe (3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tenir une buvette lors des matchs ou des tournois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer au fonctionnement du Site internet en prenant des photos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer au fonctionnement du Site internet en rédigeant des articles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous dans votre entourage une personne susceptible d'être partenaire/Sponsor du Club	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se former à l'Arbitrage / Accompagnateur d'équipes (1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer aux événements organisés par le club (tournoi, stage, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) Au-delà des obligations du règlement intérieur, une licence dirigeante est alors obligatoire

(2) Le responsable de salle veille à la bonne tenue du match (avant, pendant et après jusqu'au départ des arbitres).
Il est l'interlocuteur des arbitres en cas de problème.

(3) Le dirigeant d'équipe aide l'entraîneur-coach pour l'organisation des matchs : organisation des déplacements, gestion des licences. Il peut être sollicité pour rester avec les enfants en cas de retard de l'entraîneur, pour prévenir en cas de changement d'horaire, de salle, ou d'annulation d'un entraînement.
(Plusieurs sont nécessaires pour une même équipe.)

DEVENEZ PARTENAIRES DU TORCY HB MLV

Sponsors équipements (maillots, shorts, survêtements, ...), panneaux d'affichage dans le gymnase et sur les réseaux sociaux (site club, Facebook, Instagram...), si vous ou des personnes de votre entourage souhaitez devenir partenaire du club, nous nous tenons à votre disposition pour trouver la meilleure solution à votre engagement.

Je souhaite être contacté pour devenir partenaire du club

ET SI VOUS DEVENIEZ DONATEUR !!!

Si vous ajoutez un don sur le montant de votre cotisation ou celui de vos enfants vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 66,00% du montant du don.

Une attestation fiscale vous sera alors fournie par le TORCY HB MLV pour votre déclaration d'impôt sur les revenus 2021 au titre d'un versement à une association d'utilité publique.

CHARTRE DU CLUB

JE M'ENGAGE À RESPECTER LES STATUTS ET LA CHARTE DU TORCY HB MLV

Les licenciés s'engagent à :

- respecter les personnes qu'ils côtoient dans le cadre de la pratique de l'activité (dirigeants, partenaires, adversaires, arbitres, supporters, spectateurs, personnel municipal),
- respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition,
- participer aux entraînements et compétitions auxquelles leur équipe est inscrite et être présent aux matchs s'ils sont convoqués,
- prévenir leur entraîneur de leur retard ou absence aux matchs et aux entraînements,
- respecter les horaires d'entraînements et les convocations de matchs ainsi que les lieux de rendez-vous,
- avoir une conduite exemplaire, avant, pendant et après les matchs et entraînements.

Les entraîneurs s'engagent à :

- assurer un ou plusieurs entraînements en fonction de la catégorie,
- faire participer les équipes aux compétitions officielles,
- proposer des activités complémentaires, (tournois, ...)
- informer ses licenciés sur la vie du club,
- faire pratiquer le handball dans un esprit sportif, en respectant les équipiers, les adversaires, les arbitres, les responsables du club et les supporters de tous côtés,
- encourager les joueurs à prendre des initiatives à l'arbitrage et à l'encadrement, à sensibiliser à l'importance du rôle de chacun dans la vie du club.

Les parents s'engagent à :

- participer aux transports lors des déplacements si nécessaire,
- respecter les règles, les arbitres, les dirigeants et les entraîneurs,
- rester en retrait lors des entraînements et compétitions afin de ne pas interférer avec les consignes des entraîneurs.

Discipline :

- en cas de manquement grave à cette Charte, le bureau pourra adopter des sanctions adaptées, allant de la réparation de la faute (dont la prise en charge des amendes par le licencié ou son représentant légal) jusqu'à la radiation du club en passant par l'avertissement ou la suspension.
- chaque sanction sera notifiée par écrit à l'adhérent concerné ou à son responsable légal pour les mineurs.
- en cas de convocation disciplinaire, le joueur mineur devra être accompagné par son responsable légal.

Chaque licenciés s'engagent à donner une image positive du club, à domicile comme à l'extérieur.

AUTORISATIONS POUR LES LICENCIES MAJEURS

1. **J'autorise - Je n'autorise pas** (*raier la mention inutile*) le TORCY HB MLV à me photographier ou me filmer dans le cadre de la pratique du handball ou des événements qui s'y rattachent et à reproduire et diffuser ces images sur les supports papiers (affichage, plaquette publicitaire, ...) ou numériques (site internet, newsletter, réseaux sociaux du club, ...) du club.
2. **J'autorise - Je n'autorise pas** (*raier la mention inutile*) le responsable à prendre, sur avis médical en cas d'accident, toutes mesures pouvant aller jusqu'à l'hospitalisation.
3. **J'ai pris connaissance de la charte du club et m'engage à la respecter**

Je soussigné certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des documents du dossier d'inscription.

Date : / /

Signature :



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ **pour le renouvellement de ma licence Handball** **(ne concerne que les licenciés majeurs)**

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets
la présente attestation
au club au sein duquel
je sollicite le renouvellement
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical datant de
moins de 6 mois et attestant
l'absence de contre-indication
à la pratique du handball*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		



ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Probité – Honorabilité des encadrants
(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) *[Nom de naissance et Prénom]*

né(e) le

certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »¹ ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport².

Fait le _____ à _____

Signature *[cliquez sur l'icône ci-dessous pour importer votre signature]*

¹ Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

² Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.